

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 137- MARS/AVRIL 2022

SPECTACLE JEUNE PUBLIC page 27

Vent debout

DES FOURMIS DANS LA LANTERNE
Compagnie de marionnettes

DOSSIER SPÉCIAL page 10

Festival Percutonic

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



SALLE POLYVALENTE
La salle polyvalente devient
La Loco'Motive
page 7



CAF DU PUY-DE-DÔME
Les journées de la parentalité
page 14



ÉVÉNEMENT
Conférence "20 ans de
découverte à Corent"
page 27



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Le mot DU maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un certain optimisme que je vous retrouve dans cet édito, car la crise sanitaire qui nous tient depuis maintenant deux ans semble marquer le pas, même si une légère reprise épidémique est constatée ces derniers jours. Peut être sommes nous dans les prémices d'un retour à la vie ante COVID telle que nous l'avons connue. Malheureusement, lorsqu'une crise se termine, une autre arrive avec son lot de malheurs. Je pense à la terrible agression de l'Ukraine par l'armée de Poutine, et surtout à ses conséquences humaines. Bien entendu, la commune saura prendre ses responsabilités en matière d'accueil de réfugiés. Dès à présent, nous avons signalé auprès des services de l'Etat nos capacités d'accueil.



Ce début d'année est marqué par la livraison des gros chantiers entamés sur 2021, avec notamment les réhabilitations thermiques de l'école maternelle Claude Duchet et de la salle polyvalente que nous appellerons désormais "La Loco'Motive". La 1^{ère} manifestation d'envergure, le repas des aînés, s'y est d'ailleurs tenu le dimanche 13 mars, pour le plus grand plaisir des participants d'après les bruits qui sont arrivés à mes oreilles. Ce fut un grand bonheur que de retrouver nos aînés autour d'un bon repas confectionné et servi par les équipes du restaurant scolaire et de l'ALSH. Je profite de l'occasion pour rappeler le choix proposé par la municipalité de s'inscrire au repas en présentiel ou de recevoir un panier gourmand sur le même week-end. Compte tenu des coûts supplémentaires importants, ce choix de solidarité induit la suppression de la distribution des "chocolats de Noël". Il permet ainsi à tous ceux qui le souhaitent de profiter de ce moment gourmand.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez constater que la vie municipale reprend un peu ses droits avec de nombreuses animations à venir. Vous découvrirez aussi le prochain gros chantier qui va rythmer la fin de ce mandat : la construction d'un nouveau restaurant scolaire rendue nécessaire par l'obsolescence du bâtiment actuel et par la croissance démographique attendue de la commune. Par la suite, si le taux de subventionnement prévu est là, un nouvel ALSH (garderie) devrait sortir de terre pour les mêmes raisons. Ce projet a nécessité, à titre de travail préparatoire, l'abattage de quelques arbres dans le parc. Soucieuse de l'impact environnemental de ce choix, la commune a décidé de replanter deux arbres pour un abattu.

Enfin, je ne saurais terminer cet édito sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face : dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets dans les champs, chemins ou Points d'apport collectifs, dégradations de bâtiments communaux et stationnements anarchiques sur l'espace public. Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble et porter le slogan : Halte aux incivilités. J'ai demandé à la police municipale et à la Gendarmerie nationale de porter une attention particulière à ces incivilités et de les réprimer avec la plus grande fermeté lorsque leurs auteurs sont identifiés.

Je souhaite que ce printemps qui arrive vous soit agréable.

Pascal Pigot,
maire des MARTRES-DE-VEYRE



Un marché de producteurs aux Martres-de-Veyre ?

Pour encourager les filières locales et favoriser l'accès aux produits du terroir, la ville des Martres-de-Veyre souhaite mettre en place un marché, qui se tiendra les mardis de 16h à 19h à l'arrière de la mairie.

Vous êtes commerçant, artisan ou producteur local ? Contactez Damien Coulon sur damiencoulon@free.fr.

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Travaux 7
- Cadre de vie 9
- Dossier spécial :
- Festival Percutonic 10**
- Journal de l'ALSH 13
- Social 14
- Vie associative 16
- Mond'Arverne 25
- Culture 26
- Agenda 27

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette 0 :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Mars 2022
Édité à 2.050 exemplaires - Gratuit



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Dimanche 10 avril, premier tour
et dimanche 24 avril, second tour.

N'oubliez pas d'aller voter !

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Dimanche 12 juin, premier tour
et dimanche 19 juin, second tour.

Votre voix compte pour désigner les 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



Offre d'emploi Comptabilité

Poste à temps plein, à pourvoir au service administratif du 11 avril au 10 décembre. Retrouvez le détail des missions de l'offre sur notre site internet.

Postulez avant le 3 avril :
par email à dgs@lesmartresdeveyre.fr
ou par voie postale en mairie à l'attention de M. le maire
(place Alphonse-Quinsat, 63730 Les Martres-de-Veyre).

Mouvements de personnel

Nouvelle Directrice générale des services

Suite au départ d'Audrey Redon à la direction générale des services de la Mairie, Nadia Bouchareb, précédemment Directrice adjointe des services et responsable de l'urbanisme, est, depuis le 21 mars dernier, la nouvelle Directrice générale des services.



Scolarité

Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire Claude Duchet pour la rentrée scolaire 2022/2023 des nouveaux élèves jamais inscrits (petite section, CP ou nouveaux arrivants) débuteront en mai.

Maternelle :

Les inscriptions se feront dans un premier temps par mail ou par voie postale (pour les parents qui n'ont pas d'imprimante) à partir du 2 mai 2022.

Pour cela, prenez contact avec l'école en envoyant un mail à l'adresse 0631251T@ac-clermont.fr.

Élémentaire :

Les inscriptions auront lieu :

- **lundi 9 mai**, 9h-12h / 13h-18h ;
- **vend. 13 mai**, 9h-11h30 / 13h-16h30 ;



- **lundi 16 mai**, 9h-12h / 13h-18h ;
- **vend. 20 mai**, 9h-12h / 13h-16h30.

Pour vous inscrire à l'un des créneaux proposés (15 minutes), contactez l'école élémentaire au 04 73 39 95 55. En cas d'impossibilité sur ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec le directeur.

Pour le jour de l'inscription, veuillez remplir la feuille de renseignements disponible sur le site de la Mairie et vous munir du Livret de famille, du Carnet de santé, d'un justificatif de domicile et du Certificat de radiation de l'école précédente (si l'enfant vient d'une autre école). ■

Repas des aînés

Repas ou panier, tous se sont régalés

Cette année, les martrois(es) de 70 ans et plus ont eu le choix : repas ou panier gourmand !

La commune a perpétué ce rendez-vous dimanche 13 mars pour le traditionnel repas des aînés. Confectionné et servi par le personnel de la commune, il a eu lieu dès 12h à la Loco'Motive. Le repas, animé par Le Chantou, a été très apprécié par les convives !

Pour ceux qui ont opté pour le panier gourmand, il a été déposé samedi 12 mars chez chacun d'entre eux par les élus. Vin blanc, coq au vin, truffes au chocolat, sablés..., une sélection gourmande d'un producteur du Gers qui a été livrée dans un sac isotherme à réutiliser !

Enfin, les résidents de l'EHPAD Jolivet ont eu droit au gâteau d'un pâtissier local réputé. ■



Etat civil

Naissances et décès

ILS SONT ARRIVÉS :

Décembre :

Zennly COUSSANTIEN

Février :

Souleymane BALDE
Anaïs THIBAUDAT
Adèle et Joan LANFREY

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Décembre :

Maurice MIRAND

Janvier :

André CHARTRON
Renée CHATAING

Février :

Carmine BARRA
Germaine MOUTARDE veuve RAVEL
André DAUGUETTES
Isidore SALVADOR

Mars :

Jacques BÉAL ■

Civisme

Halte aux incivilités

La photo ci-dessous montre à quel point certains de nos concitoyens peuvent être "désinvoltés" en matière de respect de l'environnement et du cadre de vie...

parking à l'arrière du Crédit Agricole, rue du Pont de la Pierre, permettant une offre de stationnement de proximité à même de résoudre une grande partie des problèmes de ce secteur.

Le tas de bouteilles au pied d'un container à verre pourrait tout aussi bien être une machine à laver, rue de la Prairie, ou les sacs poubelles régulièrement déposés dans le bois des Longes et à côté des différents Points d'apport collectifs (PAC) de la commune.

Pour information, le montant d'un Procès-verbal (PV) pour dépôt d'ordures avec un véhicule peut atteindre 1500 € (plus la saisie du véhicule).

Cet incivisme prend aussi la forme d'un stationnement de plus en plus anarchique, en particulier dans le centre bourg ; comme ce fut le cas par exemple avec un véhicule resté stationné toute une nuit devant le Point d'apport collectif de la rue du Moulin, empêchant ainsi la collecte des ordures au matin. Parfois, le camion du SBA ne peut même pas passer dans certains endroits à cause du stationnement gênant.

Consciente de l'acuité du problème, la municipalité a acquis l'ancien parking d'Auchan, rue du Grand Clos, et le



Parallèlement, la Police Municipale sévit contre ces comportements.

À titre d'exemple, en 2021, ce sont pas moins de 117 PV en rapport avec le stationnement qui ont été dressés par notre agent ou son adjoint. Des interventions de la Gendarmerie Nationale vont également être programmées. ■

Salle polyvalente

La salle polyvalente devient "La Loco'Motive"



Le sol, compte tenu de l'enveloppe budgétaire, sera réhabilité au cours d'une autre phase, de même que le comptoir du hall d'entrée.

À cette occasion, la commune a souhaité attribuer un nom à la salle. L'ex-salle des fêtes s'appelle donc désormais **La Loco'Motive**.

La situation géographique de la salle, face à la gare, explique en partie ce choix, mais pas uniquement. En effet, au sortir d'une période très délicate pour notre vie associative, **cette salle sera un des éléments moteurs**

de la reprise des activités. Et nul doute que tout le monde saura profiter pleinement des atouts techniques et esthétiques de La Loco'Motive. ■

Depuis juillet 2021, la Municipalité a entrepris des travaux de réhabilitation à la salle polyvalente.

L'isolation thermique, l'éclairage, le chauffage, le hall d'entrée et les parements des murs ont été changés ou réhabilités, ce qui donne un tout autre cachet à une installation vieillissante.

Parc municipal

De nouveaux jeux dans le parc municipal

La municipalité s'était engagée, dans son programme, à revaloriser et promouvoir le parc municipal.

À cet effet, un groupe de travail a été créé. Dans un premier temps, ce groupe de travail s'est attaché au remplacement des jeux pour enfants qui commençaient à présenter des signes d'usure et avaient également été victimes de vandalisme.

Ainsi, depuis la fin du mois de février, 2 nouveaux jeux ont été mis en place : une balançoire et un grand jeu avec toboggan, échelle de pompier, mur d'escalade, etc.

Ce sont les services techniques de la commune, assistés par les techniciens du fournisseur (une entreprise de Haute-



Loire) qui ont procédé méticuleusement à l'installation.

Gageons que ces nouveaux équipements ne manqueront pas de rencontrer un grand succès dès les premiers beaux jours. ■

CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Restructuration ALSH / Restaurant scolaire

Préparation du chantier

Les travaux de construction des nouveaux bâtiments du restaurant scolaire et de l'ALSH devraient débuter au mois d'avril. D'une durée prévisionnelle de 3 ans, le chantier du futur établissement pourra causer quelques désagréments dans la zone concernée.

Le parc reste accessible, sauf dans la partie haute.

Les réglementations et contraintes qui en découlent vont évoluer au fil de l'avancée des travaux.

Nous vous tiendrons informés. ■



Préparation du chantier :

Depuis le mois de février, les travaux de préparation du chantier ont débuté avec l'abattage d'arbres dans le parc et l'extension du réseau d'assainissement.

Dans la rue de Chamblade, des réglementations impactant le stationnement et la circulation ont été mis en place, notamment :

- la suppression de zones de stationnement, avec possibilité d'utiliser les places disponibles dans le nouveau quartier des Loubrettes ;
- la perturbation de la circulation, avec la mise en place d'une circulation par demi-chaussée.



Image : Asylum & Mta



BON À SAVOIR :

Le projet ayant conduit à l'abattage des arbres situés sur l'emprise du chantier dans le Parc municipal, la municipalité, consciente de l'enjeu écologique et paysager, s'engage à replanter 2 arbres pour 1 arbre abattu, dans le parc et sur l'ensemble de la commune.

OPHIS

De l'habitat neuf et réhabilité

OPHIS a réalisé 6 logements locatifs au cœur des Martres-de-Veyre (7 et 7 bis avenue de la Gare) à proximité des services et commerces.

Un ancien bâtiment a été entièrement démolé pour faire place à 2 logements neufs (T3). D'autre part, 4 logements (T1, T2 et T3) ont été réhabilités au sein d'une partie existante avec de nouveaux espaces extérieurs aménagés.

Les trois logements en rez-de-chaussée bénéficieront d'un jardin privatif avec un

cellier extérieur. Un escalier dessert les 3 autres appartements situés au 1^{er} étage. Des possibilités de stationnement sont proposées grâce à un parking extérieur (3 places) et 3 box fermés.

Les appartements lumineux sont équipés de volets roulants et de chaudières individuelles gaz.

Après deux ans de travaux, les premiers locataires ont emménagé courant mars dans des appartements offrant tout le confort moderne dans un cadre de vie agréable. ■



Maître d'ouvrage : OPHIS Puy-de-Dôme
Maître d'œuvre : Atelier Max

Urbanisme

Place à la dématérialisation

Professionnels et particuliers, vous pouvez effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne.

Il vous est désormais possible de déposer directement en ligne, depuis chez vous, votre dossier de :

- permis de construire (construction d'une maison individuelle par ex.) ;
- déclaration préalable (garage, abri de jardin, pergola, extension, toiture, façade, piscine...);
- permis d'aménager ;
- permis de démolir ;
- certificat d'urbanisme ;
- déclaration d'intention d'aliéner.

Rendez-vous sur le site internet : www.grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/.

Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste possible. ■



Réglementation

Rappel sur l'élagage des haies



Élaguer vos plantations en bordure de voie communale ou de chemin est réglementé.

Afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les plantations privées sur l'emprise des voies communales ou chemins doivent en effet être entretenues, afin qu'il n'y ait pas de dépassement de branches.

Aussi, si vous laissez croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier, vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (article R. 116-2 5° du Code de la voie routière).

Bon à savoir :

Après constatation et notification, si ces travaux ne sont pas réalisés, la loi prévoit, si nécessaire, **l'exécution d'office de l'élagage**, dispositif permettant au maire de choisir une entreprise pour effectuer ces travaux d'entretien, qui seront facturés au(x) propriétaire(s). ■

FESTIVAL 2022 PERCUTONIC

3^e édition

L'école de musique Mond'Arverne Gergovie (EMMAG), en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Clermont Auvergne Métropole, présente la 3^{ème} édition du Festival Percutonic.

Rendez-vous devenu incontournable autour des percussions, cet événement a vu le jour en 2016 sous l'impulsion d'Attilio Terlizzi, professeur de percussions au CRR. L'édition 2022 du festival, qui aura lieu **DU 19 AU 23 AVRIL**, regroupe les professionnels, les mélomanes et les élèves de la région qui se retrouveront pendant 5 jours autour de références de la percussion du milieu national et international.

**CONCERTS ORGANISÉS À LA LOCO'MOTIVE,
AVENUE DE LA GARE, AUX MARTRES-DE-VEYRE.**

Entrée libre et gratuite,
mais il est conseillé de réserver.



PROGRAMME DU FESTIVAL

MARDI 19 AVRIL À 20H30

Concert d'ouverture

1^{ère} PARTIE :

Concert des classes de percussions du CRR de Clermont-Ferrand et de l'école de musique Mond'Arverne-Gergovie.

2^{ème} PARTIE :

Les Tambours de Cournon, avec la participation de Vincent Kau, tambour à la musique de la Garde républicaine.



MERCREDI 20 AVRIL À 20H30

Concert prestige

1^{ère} PARTIE :

Concert de la classe de percussions du conservatoire du Val d'Aoste (Italie).

2^{ème} PARTIE :

Créations de deux oeuvres pour ensemble de percussions de Vincent Pagès et Eric Pigeon & concerto de Lou Harrison, avec la participation du violoniste Olivier Baraud.

JEUDI 21 AVRIL À 20H30

Concert de l'OHMV

1^{ère} PARTIE :

Concert de l'orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre, avec la participation de Jean-Sébastien Borsarello, timbalier solo à l'orchestre du Capitole de Toulouse.

2^{ème} PARTIE :

Concert flûte et percussions avec le duo Sandrine Tilly et Jean-Sébastien Borsarello.



Ecole de musique Mond'Arverne-Gergovie
Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel-Chabrier

PRÉSENTENT

FESTIVAL 2022 PERCUTONIC

3^e édition

**DU 19 AU 23
AVRIL**

**LES MARTRES
DE VEYRE**

avec la participation de
NEBOJSA ZIVKOVIC - QUATUOR BEAT

Jean-Philippe Fanfant - Jean-Sébastien Borsarello - Sandrine Tilly - Julien Garin - Vincent Kau
Effet de Steel - les Tambours de Cournon - La Noche Blanca - Aosta Percussion Group

Logos of sponsors: Clermont Métropole, CRR, UDRM, etc.

VENDREDI 22 AVRIL À 20H30

Soirée cabaret musique latine

1^{ère} PARTIE :

Concert d'Effet de Steel (musique caraïbéenne) avec la participation de Jean-Philippe Fanfant, batteur.

2^{ème} PARTIE :

Concert de La Noche Blanca (groupe local de salsa latin jazz), avec la participation de Julien Garin, percussionniste spécialisé en musique cubaine.

Pensez à RÉSERVER !

Restauration à thème sur place.



SAMEDI 23 AVRIL À 19H

Concert de clôture

1^{ère} PARTIE :

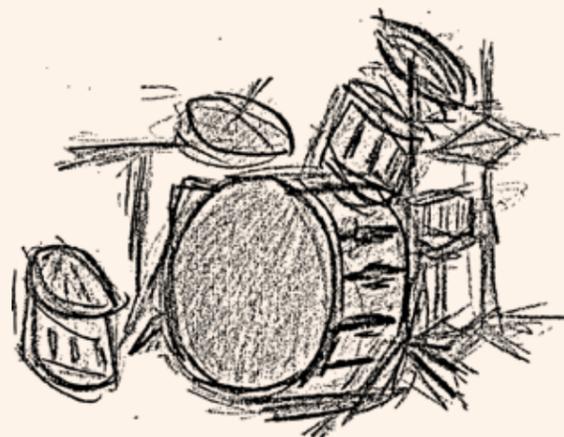
Accueil en musique par les stagiaires percussionnistes.

2^{ème} PARTIE :

Récital de Nebojsa Zivkovic, marimba et percussions.

3^{ème} PARTIE :

Spectacle du Quatuor Beat, ensemble de quatre percussionnistes.



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

- École de musique Mond'Arverne Gergovie :
- franckrobert.ecoledemusique-mag@orange.fr
 - 04 73 39 87 96.

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°7

NOUVEL AN CHINOIS



GALETTE DES ROIS



REPAS AUVERGNAT



REPAS PORTUGAIS



SAIS TU...

Pourquoi les vaches ferment les yeux quand on les traite ?
Réponse : Pour faire du lait concentré ! - Hugo V. (CM2)

Quel est le pain préféré des fées ?
Réponse : La baguette ! - Lisandro F. (CE1)

Quel est le dessert préféré des araignées ?
Réponse : La mouche au chocolat ! - Lily R. (CE1)

Qu'est-ce que les rats ne doivent pas oublier pour sortir ?
Réponse : Leur masque à rat (mascara) - Souad P. (CE2)

Jeunesse

Un nouveau Contrat d'Engagement Jeune

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes ni en emploi, ni en études, ni en formation, venez nous rejoindre !

Depuis le 1^{er} mars, la Mission Locale propose le nouveau Contrat d'Engagement Jeune : un programme intensif d'accompagnement de 15h minimum par semaine avec une mise en activité systématique et régulière en contre partie d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois. Ce contrat mobilise les entreprises pour favoriser la découverte des métiers, les immersions en entreprise et la formation en alternance.

Contact :
Mission Locale
du secteur de Cournon
10 place Jean Jaurès,
63800 Cournon
04 73 84 42 76 |
contact@mission-locale-cournon.fr



www.mission-locale-cournon.com
Accédez aux offres d'emploi, à toute l'offre de service et inscrivez-vous instantanément en ligne, à un rendez-vous avec un conseiller ou à un programme de coaching personnalisé.



Vous pouvez choisir la programmation de votre venue, l'annuler ou la reporter en toute liberté. Vous devenez ainsi maître et acteur de votre engagement. Choisissez parmi notre

panel de propositions, celles qui vous conviennent le mieux, en fonction de votre parcours et de vos attentes, au plus près de votre domicile, à la permanence des Martres-de-Veyre, place des Combattants d'AFN.

Vous n'avez pas accès à internet ? Un accueil physique et téléphonique est toujours disponible 5 jours/7, du lundi au vendredi, pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

Notre force, une structure à taille humaine et votre suivi dans une ambiance cocooning, par un référent unique tout au long de votre parcours.

Postez vos commentaires, suggestions sur notre nouveau fonctionnement, sur notre site.

Rejoignez-nous :

- Mission Locale du secteur de Cournon
- missionlocalesecteurcournon

CAF du Puy-de-Dôme

Les semaines de la parentalité

La Caf du Puy-de-Dôme, en association avec le Reaap 63 et le concours de partenaires locaux, organise la 6^{ème} édition des Semaines de la parentalité du lundi 28

mars au dimanche 10 avril 2022.

Plus de 140 événements gratuits, autour du thème "Être parent que du bonheur, ou presque !" seront proposés sur le département.

Tout au long de ces deux semaines, des animations en présentiel (sous réserve des conditions sanitaires) seront organisées pour apporter des solutions aux difficultés que peuvent rencontrer les parents : babyblues, burn out parental, crise d'adolescence, charge mentale, monoparentalité, gestion du sommeil et des limites...

Lundi 28 mars, Aurélie Callet et Clémence Prompsy, Psychologues et fondatrices de Kidz et Family tiendront une conférence « Kit de survie pour une vie de famille épanouie ! ».

Rendez-vous à Polydôme à 20h. Entrée libre et gratuite.

Retrouvez l'intégralité du programme et toutes les actualités sur la Page Facebook : [semainedelaparentalite63](https://www.facebook.com/semainedelaparentalite63).



Semaines de la parentalité
du 28 mars au 10 avril 2022

Organisées par la Caf



+ 100 événements gratuits sur le département

[semainedelaparentalite63](https://www.facebook.com/semainedelaparentalite63)

EHPAD Jolivet

Loto, danse, crêpes... avec les bénévoles

Tous les jeudis après-midi, les Bénévoles de Jolivet interviennent à la maison de retraite pour faire quelques activités avec les résidents : loto, chants, dominos, etc.

C'est ainsi que, le 10 février, ils ont fait des crêpes pour fêter la chandeleur. Après avoir fait une partie de loto, tous les résidents ont pu déguster les crêpes.

Le 17 février, c'est René de Festi Musique qui est venu avec son accordéon pour faire fredonner aux résidents des airs de chansons d'autrefois. Une partie d'entre eux a même fait quelques pas de danse. Il y avait aussi, avec l'aide des bénévoles, quelques fauteuils roulant sur la piste. L'après-midi s'est terminé par une dégustation de brioches.



© Adrien Cardaci

Des clowns et des rires



© Adrien Cardaci

Jeudi 13 janvier après-midi, Cyrille Betti et Malou de la Compagnie 2 Pas Sages, ont divertis les résidents de l'Ehpad Jolivet.

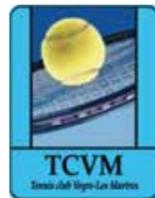
Ce comédien clown touche à tout et son acolyte clown, comédienne et conteuse ont joué avec plein d'énergie et de générosité pour le public du jour venu se distraire.

COIFF'LYNE

Coiffure mixte
60 avenue de la gare
63730 Les Martres de Veyre
0607094765
0473399231

Tennis club Veyre - Les Martres

Le TCVM reprend son Tournoi de Pâques



Après presque 2 ans d'interruption, le TCVM organise de nouveau son tournoi de Pâques qui aura lieu du 16 avril au 1^{er} mai.

Ce tournoi, qui se déroule sur les infrastructures de Veyre-Monton et des Martres-de-Veyre, se veut avant tout placé sous le signe de la convivialité. Il s'adresse aux joueuses et joueurs de 4^{ème} Série avec deux matchs minimum effectués.

Les inscriptions se font auprès de Guillaume Thierus, juge arbitre du tournoi, au 06 48 00 02 86 ou par mail à guillaume.thierus@hotmail.fr ou sur l'application Tenup.

Tarifs :

- adultes : 15€
 - jeunes (moins de 18 ans) : 10€
- Pass vaccinal obligatoire à ce jour.

Nous vous attendons nombreux ! À très bientôt sur nos courts.

Entre culture et humanitaire :

Samedi 5 mars, le TCVM a organisé sa soirée Théâtre avec *Les Zallumés*

de Champeix ! Ils ont joué, devant un public de connaisseurs, la pièce en deux actes de Jérôme Dubois « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » et déchainé l'hilarité des spectateurs.

Comme chaque année, la recette sert à financer notre école de tennis.

Le contexte actuel ne nous a pas laissé indifférent, car voir, à juste titre, les gens rire lors de la représentation de cette pièce de théâtre alors que des gens sont sous les bombes Russes, nous est apparu comme une grande injustice pour des gens qui n'ont rien demandé...

Le bureau du TCVM a décidé de verser une partie de la recette à la cause Ukrainienne via la Croix Rouge Française pour l'opération « Conflit Ukraine 2022 ».



Nous espérons que ce petit geste apportera un peu de douceur auprès de ces mamans et enfants qui fuient leur pays. Puissent-ils retrouver rapidement calme et paix. ■



Amicale des pompiers du Val-de-Veyre

Rendez-vous le 16 avril

L'Amicale des sapeurs-pompiers du Val-de-Veyre remercie les habitants pour leur accueil et leur générosité à l'occasion des calendriers 2022.

Vous avez désormais rendez-vous le 16 avril pour un repas Choucroute à la salle Harmonia de Veyre-Monton.

Sur réservation jusqu'au 6 avril (200 personnes assies + 50 à emporter).

Feuilles d'inscriptions à récupérer auprès des Mairies des Martres-de-Veyre, de Veyre-Monton, de Corent et de Mirefleurs ou auprès du fleuriste "Graines d'idées" situé au 4 rue de la Tuilerie aux Martres-de-Veyre. ■



Jumelage Arcozelo

Assemblée générale

Après de longs mois d'incertitudes où la pandémie a tenu la première place, voici enfin un peu de calme. C'est pourquoi nous

avons décidé de relancer nos activités ! Nous vous invitons, adhérentes et adhérents, mais aussi ceux qui souhaitent nous rejoindre, à notre Assemblée Générale qui se tiendra salle du parc aux Martres-de-Veyre le lundi 28 mars à 20h.

Au cours de cette soirée, nous vous présenterons nos projets d'activités et de festivités. Puis nous clôturerons ces retrouvailles tant attendues par le pot de l'amitié. ■



Boule Amicale

Pas de trêve hivernale

Les joueurs du club enchaînent entraînements et compétitions tout au long de l'hiver.

Tous les mardis et jeudis, ce sont en moyenne 14 licenciés qui se retrouvent au boulodrome F. Rouaire dans une ambiance très conviviale pour disputer des parties qui leur permettent de progresser.

Les objectifs fixés en début de saison par le comité directeur et son président, Claude Laurencon, sont axés principalement sur la participation aux épreuves proposées par le Comité bouliste départemental, afin de représenter les Martres-de-Veyre.

Dans ce cadre, nous sommes fiers de présenter pour la première fois une équipe féminine des A.S. 3^{ème} et 4^{ème} division. Cette équipe disputera la finale régionale à quatre le dimanche 20 mars dans le magnifique boulodrome municipal de Clermont-ferrand. Il faut noter que 4 d'entre elles participeront aux joutes qualificatives régionales des épreuves de FEM POINT. Ce classement régional permettra de départager les filles inscrites sur la région Auvergne et de qualifier les meilleures pour la finale AURA du dimanche 4 septembre sur un site qui sera défini prochainement.

Toujours dans le cadre fixé, deux équipes de 12 joueurs et joueuses qui composent les deux équipes d'A.S. 3^{ème} et 4^{ème} division sont engagées dans les phases de poules départementales. Les équipes emmenées par Pascal Melon et Jean-Louis Cheminot sont qualifiées pour disputer les quarts de finales qui auront lieu le samedi 16 avril sur le boulodrome de La Plaine (proche du stade Leclanché). Cette phase débouche sur les demi finales et la finale départementale le 17 avril à Clermont-Ferrand sous l'organisation du Stade Clermontois.

Sans oublier toutes les participations dans les concours départementaux, régionaux et nationaux. Une mention particulière pour nos 5 joueurs nationaux qui se déplacent à travers la France avec abnégation pour glaner des points en vue de se qualifier pour les Championnats de France.

Nos prochains événements :

- **2 et 3 avril** : place A. Quinsat, nous organisons le tour qualificatif départemental du Puy-de-Dôme en simple, catégories féminines et masculines 3^{ème} et 4^{ème} divisions ; compétition qui ouvre les portes de la qualification au tour régional des 21 et 22 mai à Brives Charensac (43).
- **12 mai** : nous présenterons 3 équipes de vétérans pour le tour départemental sur les jeux de Lempdes ; tour qualificatif pour le tour régional du 2 juin, à Lempdes, dernier tour qualificatif pour les Championnats de France des 9, 10 et 11 septembre à Brives Charensac.

Rendez vous est pris pour vous tenir informés des exploits ou des déceptions de nos licenciés dans le prochain bulletin. ■



Comité culturel

Les CE2 participent à l'exposition "Insectes en majesté"

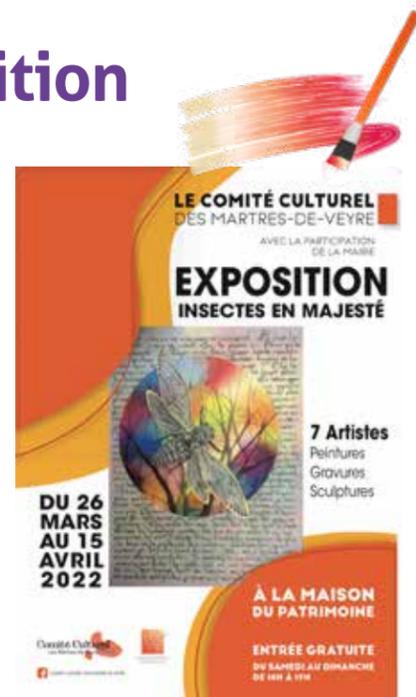
Les artistes invités pour l'exposition « Insectes en majesté » vont bientôt être réunis à la Maison du Patrimoine des Martres-de-Veyre.

Ce lieu historique va accueillir les œuvres de Sylvie Mommert-Gaudillière, Sylvie Constantin, Patricia Dumont Vandepoel, Ghislaine Haté, Julie Foucaud, Bernadette Authier et Jean Bouix. Le petit monde des insectes les a inspiré ; chacune et chacun a œuvré à une vision personnelle, poétique ou scientifique qui va sublimer ces insectes si nécessaires à notre vie sur terre.

Avec l'accord du directeur de l'école des Martres-de-Veyre, M. Adenot, les élèves d'une classe de CE2 (des enseignantes Christine Kaiser et Marielle Labourier) ont créé des insectes imaginaires avec Bernadette et Bernard Authier : papillons et moustiques ont donné naissance à « Papistiques et Moustillons ».

Les œuvres de ces enfants, aventuriers de l'art, seront exposées avec celles des artistes.

L'exposition réalisée avec le Comité Culturel et la municipalité sera visible du 26 mars au 15 avril, les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 19h à la Maison du Patrimoine (dans le quartier des Forts) des Martres-de-Veyre. ■



PROJECTION « LES MARTRES BOUT À BOUT, VERSION REVISITÉE » Samedi 7 mai à 20H30 à La Loco'Motive :

La section « Archives et cinéma » du Conseil départemental et le Comité culturel vous proposent une 2^{ème} édition des « Martres bout à bout », avec 2 nouvelles fictions que les martrois pourront découvrir. Cette projection a été possible grâce aux films prêtés par les habitants et surtout grâce à Olivier Meunier des Archives départementales. Archiver des documents, c'est aussi les valoriser et permettre à tous de constater le travail effectué et les trésors préservés. **Ouvrez à nouveau vos tiroirs pour savoir si, au fond de la vieille commode de votre mémé Anna, il vous reste encore quelques documents (sur les Martres-de-Veyre) à sauver... Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.** ■

Club Saint Martial

Après-midi crêpes et jeux

En espérant que cette période de turbulence sanitaire et d'inquiétude se termine, le club a repris ses activités jeudi 24 février après quelques semaines d'arrêt.

26 adhérent(e)s ont participé à cet après midi de détente et de convivialité.

Avec un peu de retard, nous avons fêté la chandeleur : dégustation de crêpes offertes par le restaurant *Le Saint-Martial* que nous remercions bien vivement.

ACTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS :

- le repas des anniversaires 2020 et 2021 ;
- une sortie d'une journée (à l'étude).

Le club est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent participer à nos activités.

Nous sommes 60 adhérents.

Le club est ouvert les jeudis de 14h à 17h.

Gym douce les vendredis de 10h à 11h. ■



USMV Rugby

Le club fête ses 40 ans d'existence



Le club de rugby des Martres-de-Veyre compte à ce jour 300 licenciés, toutes personnes confondues.

La nouvelle saison étant bien entamée, les grands événements approchent comme :

- les 10 ans du rugby loisirs « Les Gros-Niars » le 9 avril ;
- le challenge DECOMBAS de l'école de rugby le 21 mai ;
- le tournoi de touché pour soutenir l'association « ALYSSA 63 » le 11 juin ;
- et les 40 ans du club le 25 juin.

Pour la partie rugbystique, l'équipe 1 séniors évolue cette année en promotion

d'honneur. Ils occupent la 6^{ème} place et espèrent accrocher les phases finales. L'équipe réserve séniors est classée à la 8^{ème} place. La dernière journée du championnat régulier se clôturera à domicile, au stade Yves Dauzat pour nos séniors rouges et noirs face à Saint-Genès Champanelle le 27 mars.

Les Juniors U19 se sont placés à la 3^{ème} place à l'issue de la phase de brassage. Ils se sont qualifiés en régionale 1 pour la phase qualificative, actuellement 4^{ème}.

Les cadets U16 se sont placés à la 2^{ème} place à l'issue de la phase de brassage. Ils se sont qualifiés en régionale 1 pour la phase qualificative, actuellement 2^{ème}.

Nous tenons à remercier tous les joueurs, entraîneurs, bénévoles, parents de joueurs et dirigeants pour leur implication et les moments de convivialité malgré le contexte. ■



Envie de jouer au rugby ?

Venez nous rejoindre à l'école de rugby pour la saison prochaine.
Contactez Olivier pour l'école de rugby au 06 65 01 76 48 et Laurent pour le club au 07 69 44 24 72.

U.S MARTRES DE VEYRE

Le Rugby c'est
L'école de la vie

VENEZ NOUS REJOINDRE À L'ÉCOLE DE RUGBY POUR LA SAISON PROCHAINE

Filles et Garçons / Toutes catégories

JOUER! PLAISIR! RÉVÉR! RUGBY! PASSION

CONTACTEZ OLIVIER (RESP. EDR) AU 06.65.01.76.48

facebook USMV RUGBY NEWS usmv-rugby.fr

RECHERCHONS BÉNÉVOLES ET JOUEURS

VOUS SOUHAITEZ-VOUS INVESTIR DANS UN CLUB DYNAMIQUE ?

VOUS AIMEZ LE RUGBY ?

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

OLIVIER (RESP. EDR) 06.65.01.76.48
POUR LES JEUNES DE 5 À 14 ANS

STÉPHANE (06.98.09.98.85) POUR LES SENIORS À PARTIR DE 18 ANS

SOPHIE (06.16.85.90.83) POUR LE TOUCHÉ MIXTE À 5

STÉPHANE (06.14.73.24.07) OU KÉVIN (07.54.20.52.00) POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS

NICO (06.79.71.35.95) POUR LES GROS NIARS (LOISIRS)

LAURENT (PRÉSIDENT) AU 07.69.44.24.72

U.S MARTRES DE VEYRE

facebook USMV RUGBY NEWS usmv-rugby.fr

Judo club

Une nouvelle ceinture noire

Ce début d'année 2022 a commencé de façon dynamique pour notre club. En effet, lors du championnat du Puy-de-Dôme minimes du samedi 15 janvier, nos jeunes judokas ont obtenus de bons résultats :

- 42kg, Maudit Samuel : 3^{ème} ;
- 46 kg, Reverdy Gaetan : 2^{ème} et Mathieu Arteaud : NC (2D) ;
- 60 kg, Leandre Coudeyras : 1^{er}

Même si ensuite, cela a été plus compliqué pour les inters départementaux minimes, le 29 janvier, où nos 4 judokas n'ont pas obtenus de podium, leur professeur Etienne Buisson souligne leur bel engagement lors de cette compétition.

Le club compte depuis samedi 12 février une nouvelle ceinture noire. Les dirigeants du club et les professeurs tiennent à féliciter Clémentine pour avoir marqué ses 40 derniers points à Andrézieux obtenant ainsi le grade de ceinture noire premier dan.

Au mois de février, la section jujitsu a réalisé une sortie au Puy-de-Dôme. La randonnée s'est partagée entre ascension du chemin des Muletiers, glissades sur la neige gelée



dans la descente du chemin des chèvres et franches rigolades. Le tout s'est terminé par un bon repas et des moments d'amitié.



Enfin, pendant les vacances de février, les mini poussins, poussins et benjamins ont réalisé un stage de 2 jours à Billom, où ils ont pu pratiquer leur sport autour d'ateliers divers. Ils ont aussi pu manger tous ensemble sur place. ■

Basket Club du Val de Veyre

Les basketteurs à mi-parcours

Les équipes du Basket Club du Val de Veyre ont débuté la dernière partie de championnat le week-end du 5 et 6 mars.

Nos trois équipes U11 montrent beaucoup d'envie et commencent à se structurer au fil des matchs. Les résultats sont mitigés : deux équipes évoluent en initié et une équipe en débutant.

Les deux équipes U13 évoluent dans une bonne ambiance et progressent dans leur jeu collectif. Les résultats sont moins bons pour l'équipe en poule haute mais les joueurs et joueuses restent confiants et déterminés pour les matchs à venir. L'équipe U15M prend du plaisir à jouer ensemble ce qui se traduit dans ses résultats : 2^{ème} de sa poule avant la 3^{ème} phase.

L'équipe U17M se structure avec difficulté et les résultats s'en ressentent. L'équipe U18F obtient de très bons résultats et est 1^{ère} de sa poule.

L'équipe des jeunes licenciés (U9) s'organise et les enfants ont participé à trois plateaux au cours desquels ils ont montré un bon niveau de jeu et une attitude exemplaire, autant de

satisfaction pour les jeunes que pour les entraîneurs.

Avant la dernière phase de championnat, les cinq équipes seniors obtiennent de belles satisfactions : en féminines, l'équipe pré-régionale est à la 1^{ère} place, l'équipe en départementale est 3^{ème} ; pour les masculins, l'équipe



U13 avec Pierre Charles Peuf

en régionale 3 est 1^{ère}, l'équipe Entente BCVV-Orcet en départementale 2 est 2^{ème} ainsi que la DM3.

Bravo à toutes nos équipes qui se mobilisent et montrent leur envie de jouer.



U13 filles

Un bel événement a lieu le 6 mars puisque le BCVV accueille cette année l'OPEN PRF à la Halle des Sports de Veyre-Monton avec l'aide du Comité : 3 matchs ont opposé les 6 équipes de la poule de l'équipe féminines 1. Cette journée a été un moment phare pour le club.

Dans le cadre des activités extra-sportives, le BCVV participe au Collectif Tous Solidaires Veyre-Monton - Martres-de-Veyre du Téléthon et le bénéfice de la buvette de 300 € des 4 et 5 décembre 2021 a été reversé au profit de l'AFM TELETHON.

Enfin, du fait de la situation sanitaire de ce début d'année, le bureau du BCVV a décidé de reporter le Loto annuel au 27 novembre 2022. ■

ACPG - CATM

Actualités et projets

L'assemblée générale des ACPG-CATM des Martres-de-Veyre s'est tenue début mars dans la salle des activités à Plauzat, en présence de Jean Desvignes, Maire de Plauzat, Catherine Pham, Conseillère départementale du canton des Martres-de-Veyre et Serge Rimpault, Président local.

Après le recueillement à la mémoire des récents disparus, la présentation

du bilan des activités de 2021 (plutôt réduit du fait de la pandémie) et du compte-rendu financier (en léger déséquilibre, validé à l'unanimité), les



Ex-méchoui organisé le 4 juin à La Loco'Motive!

activités de 2022 ont été abordées : outre les cérémonies habituelles, un projet de voyage va être étudié pour mai ou juin.

Suite au pot de l'amitié offert par la municipalité, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts et la rencontre s'est terminée par un repas convivial dans un restaurant local qui a réuni 42 convives. ■

© Nicole Batisse-Dauquaire

Amicale Laïque

Manifestations de printemps

Au delà de ses activités traditionnelles (dentelle, anglais, yoga, informatique, scrapbooking, country, gi-gong...), l'Amicale Laïque organise deux manifestations de printemps (sauf empêchement majeur) :

- le 1^{er} mai : un vide-greniers autour de la Mairie et de La Loco'Motive, avec buvette ;

- Le 21 mai : un grand bal des écoles en 2 parties :
 - l'après-midi : pour les enfants costumés avec défilé et danses (l'Amicale Laïque prendra contact avec les associations de parents d'élèves pour expliquer le projet. Contact a été pris aussi avec l'ALSH pour faire participer les enfants à la confection de masques ou décors) ;

- le soir : bal masqué à partir de 20h30. D'autres informations seront données au cours du mois d'avril.

Renseignements :
www.almv63.fr
07 81 67 08 94 ■





USMV Football

Le Centenaire du club en préparation

Cette fois-ci nous y croyons, tout au moins on espère que rien ne viendra perturber les festivités du Centenaire...

Le samedi 25 juin sera une étape importante pour tous les licenciés et anciens licenciés qui fêteront le Centenaire, lors d'une journée empreinte de joie, d'humilité et peut-être... d'un peu de fierté d'avoir contribué à faire vivre l'USMV lors de ces dix décennies.

Outre la vente de l'Album du Centenaire, les animations, les diverses rencontres et l'exposition à partir de 10h (avec possibilité de déjeuner sur place), un dîner sur réservation sera servi salle des sports du collège. L'inscription à cette soirée sera effective jusqu'au 1^{er} juin, mais pourra éventuellement être close dès la limite des places disponibles (avec chèque à l'ordre de l'USMV Foot).

Journée "SPORT et HANDICAP" :

Dans le cadre de son projet BMF, comme l'a déjà proposé Dorian Boulard avec l'organisation d'un tournoi féminin U18 qui se déroulera le 30 avril prochain, Mathieu De Magalhaes, éducateur à l'USMV Foot, mobilisera, le samedi 23 avril, l'ensemble des éducateurs et des dirigeants pour une journée "Sport et Handicap".

Des exercices sur le "Foot en marchant" et le "Cécifoot" seront au programme avec la participation des U10 à U13. À cette occasion, plusieurs intervenants seront sollicités.

Cette journée du 23 avril débutera tôt le matin et le public est invité à se rendre au stade Emile-Rive, d'autant que des repas seront proposés à tous ceux qui le souhaitent.

Le SITE INTERNET DE L'USMV a DIX ans :

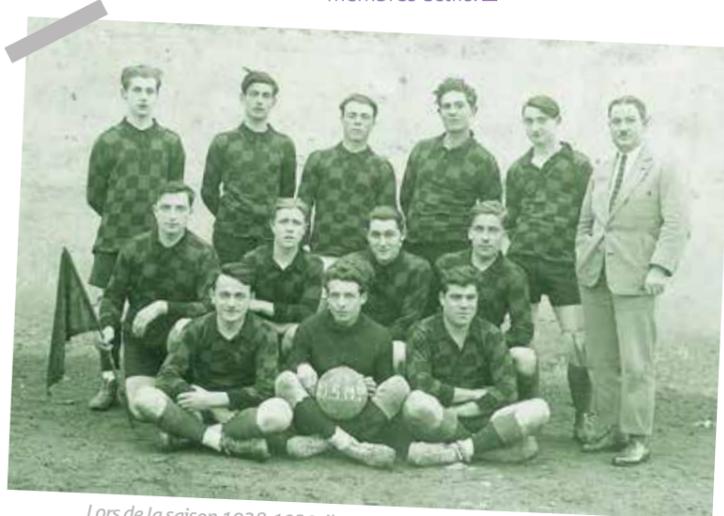
Créé le 18 mars 2012, personne ne pensait que le site de l'USMV durerait si longtemps. En effet, après quelques tentatives sur des hébergeurs paraissant plus compliqués à gérer, la formule Footeo offrait de meilleures garanties pour l'USMV, comme d'ailleurs pour la quasi-totalité des clubs du Puy-de-Dôme et de la Ligue AuRA, voire de France.

Avec deux millions de visites en dix ans et se classant parmi les plus consultés du département et de la Ligue, le site offre un panel d'informations et près de 12 000 photos.

Licenciés(ées) - RECORD BATTU :

Si la crise sanitaire a profondément affecté certaines associations, l'USMV Foot n'a heureusement pas été confrontée à ce problème, et ceci grâce à tous nos éducateurs qui se sont mobilisés durant cette période autour de Kevin Pradier pour maintenir des séances, malgré les innombrables difficultés auxquelles ils ont dû faire face.

De 347 licenciés en 2017-2018, l'USMV atteint aujourd'hui un record avec 439 membres actifs. ■



Lors de la saison 1928-1929, ils ont participé aux débuts de l'USMV.
Debout : R. Montel, G. Mandonnet, Mombaerts, L. Mandonnet, Roux, H. Chouvy.
Au centre : E. Baldassini, R. Mégemont, G. Vigier, R. Avel.
Au premier rang : Tournaire, G. Cellier, J. Dupouyet.

Carrosserie JOAQUIM et Fils
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Toutes marques - Pare Brise
"Agréé ASSURANCES - Prêt de véhicules"
04 73 39 93 88
41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre



Marre-Toi et Partage

Prochains événements

L'association a eu le regret d'annuler la soirée cabaret prévue le samedi 5 mars, en raison du nombre trop faible de réservations.

Dans l'impossibilité de confirmer ce beau rendez-vous, sans doute à cause du contexte sanitaire actuel, nous reportons la date de cet événement courant janvier 2023.

Par contre, nous vous informons que nous organisons notre 2^{ème} édition de la Journée démonstration moto tout terrain le dimanche 25 septembre, proche de la grande Vaure, aux Martres-de-Veyre.

En vous inscrivant, vous pourrez participer, par session, en roulant avec votre propre moto ou quad, sur un terrain balisé et sécurisé.

Vous aurez aussi la possibilité de venir en spectateur. Sur place nous vous proposerons de la restauration et des boissons. Entrée spectateur gratuite.

Nous vous attendrons avec le plaisir de passer un bon moment d'échange, sur le circuit ou en visiteur.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

06 74 06 08 68 ■



Cyclos des Martres-de-Veyre (CMV)

Les cyclistes se préparent



En attendant une date de reprise des épreuves officielles, compétitions Ufolep ou cyclosporives, les cyclistes des Martres enchaînent les kilomètres.

Rappel des prochaines grandes dates à venir pour le club :

- **Dimanche 15 mai** : organisation de notre course de Chabanne-Cournols qui a rencontré un beau succès l'année dernière, avec l'espoir en 2022 d'une meilleure météo. N'hésitez pas à venir voir une course cycliste dans un environnement naturel exceptionnel !
- **Vendredi 3 juin** : organisation d'une nouvelle course à Saint-Amant-Tallende en semi-nocturne !



Le vélo : un sport intergénérationnel ou quand le petit fils accompagne papi.

- **Dimanche 5 juin** notre rallye La Martroise avec 3 parcours prévus en VTT et plusieurs parcours sur route.

Pour le côté sportif entre amis, ou en famille, ce rallye permettra à chacun de trouver un circuit adapté.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Quelle que soit votre pratique, nous vous accueillerons avec enthousiasme et passion.

Contacts :

- Section VTT, contactez Pierre à : pierrotspeedy@orange.fr ;
- Section CYCLOTURISME, contactez Christophe à : christtixier@gmail.com ;
- Section CYCLO-SPORT, contactez Olivier à : olivierrogeaux@hotmail.com ■

L'Amicale pour le Don du Sang Plus de 50 000 donneurs accueillis

Lundi 7 mars, l'Amicale accueillait son 50 000^{ème} donneur à la collecte des Martres-de-Veyre !

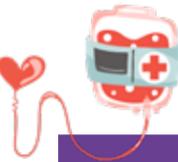
Avec 436 dons en 2020 et 419 en 2021, les bénévoles espèrent faire mieux en 2022.

Sur la commune des Martres-de-Veyre, seulement 8% de la population en âge

de donner donne son sang.

Si vous n'avez pas encore sauté le pas, rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr pour en savoir-plus, vérifier que vous pouvez donner votre sang et trouver une collecte.

Rejoignez-nous, devenez donneur ! ■



Prochaine collecte

Rendez-vous le lundi 16 mai à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie, prenez rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et ne venez PAS à jeun.

Pas de pass sanitaire nécessaire.



Une collecte un peu particulière :

À l'occasion du 50 000^{ème} donneur, l'Amicale revient sur son histoire :

- La première collecte locale a eu lieu en 1955 dans les locaux de l'ancienne mairie, place des anciens combattants d'AFN. L'amicale a ensuite été créée en 1978 par François Pradier, épaulé par des donateurs locaux.
- Depuis 1995, le nombre de collectes a évolué de 7 collectes sur 4 sites, à 24 collectes annuelles sur 8 sites aujourd'hui.
- Entre temps, l'Amicale a organisé des collectes de plasma sur 5 sites, de 2002 à 2012, accueillant 4 779 donneurs en 117 collectes.
- Le relevé du nombre de donneurs n'a malheureusement débuté qu'en 1995 et aujourd'hui nous avons accueilli notre 50 000^{ème} donneur en la personne de Thierry Sifferlen, habitant de Veyre-Monton, accompagné par son épouse, également donneuse. Un cadeau lui a été remis par Claudie Chastebaras, Doyenne du bureau et Trésorière-adjointe, en présence de Gérard Gorsse, Président, de Gilles Durif, Adjoint aux associations et entourés par les membres présents de l'Amicale.



Offres d'emploi

Mond'Arverne Communauté recrute !

Vous êtes attaché au service public, voulez agir au plus près des habitants et participer au développement du territoire ? Rejoignez Mond'Arverne communauté !

Actuellement de nombreux postes sont

à pourvoir : Maître-nageur sauveteur, agent d'accueil et d'entretien, responsable du secteur lecture publique...

Rendez-vous sur : www.mond-arverne.fr/offres-emploi/ pour les découvrir. ■



Programme culturel

Vous avez rendez-vous avec la culture

Scènes éphémères :

Ce début d'année, la saison culturelle de Mond'Arverne vous propose :

- **Samedi 16 avril à 17h à La Roche-Noire (Maison de la Culture et de la Convivialité) :** Pièce de théâtre "Gretel et Hansel" par Le Bottom Théâtre. Tout public, à partir de 7 ans.
- **Vendredi 22 avril à 19h30 à Sallèdes (Salle des fêtes) :** Concert "Là où vont nos pères" par Florent Hermet. Tout public, à partir de 8 ans.
- **Dimanche 15 mai à 17h à Authezat (Cour de la mairie) :** Pièce de théâtre

de rue "Hamlett (raconté aux enfants pas sages et aux adultes qui passaient par là)" par Les Batteurs de Pavés. Tout public, à partir de 8 ans.

Informations et réservations :
04 73 77 97 77
culture@mond-arverne.fr

Rencards nomades :

- **Vendredi 6 mai à 14h à la Médiathèque des Martres-de-Veyre :** "Le temps d'une @ppli", atelier pour vous familiariser à l'univers du numérique. Thème du jour : venez

tester votre esprit de déduction avec des jeux d'enquête et de réflexion.

- **Samedi 21 mai à 9h30 à Aydat :** Atelier "Méditation dans un labyrinthe" proposé par Les Élixirs du Labyrinthe. Pour tous les âges.

Animations gratuites, dans la limite des places disponibles.

Réservations conseillées par téléphone ou pré-inscription en ligne sur mediatheques.mond-arverne.fr. ■



OFFICE NOTARIAL

6 rue Colonel Gaspard
63730 LES MARTRES DE VEYRE

04 73 39 90 76
office-mdv@notaires.fr



Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com

04 73 39 82 20

Toutes assurances & toutes marques

Court Métrage

Films coups de coeur

L'opération « Séances coup de coeur du festival », en partenariat avec l'association Sauve qui peut le court métrage, aura lieu vendredi 15 avril !

L'après-midi, réservé aux scolaires des écoles maternelle et élémentaire des Martres-de-Veyre, seront diffusés des films issus du festival, adaptés à leur âge.

La soirée sera quant à elle consacrée à une séance tout public avec entrée gratuite : **la municipalité vous invite à participer à la projection des meilleurs films du Festival du Court Métrage 2022 de Clermont-Ferrand à 20h30 à La Loco'Motive.** ■



Sauve qui peut le court métrage



Spectacle mutualisé

"L'inauguration de la salle des fêtes"

Dans une bourgade du fin fond de la France, on attend le sous-préfet pour inaugurer la toute nouvelle salle communale... Avec ou sans lui, la fête aura bien lieu, non sans surprises. Une inauguration catastrophique et burlesque où rien ne se passe comme le maire et son équipe l'avaient prévu...

Vincent Dubois et Jean-Christian Fraiscinet lâchent leurs personnages mythiques de la

mère et du fils Bodin pour nous concocter une inauguration de "derrière les fagots"... à savoir burlesque et communale.

Rendez-vous vendredi 29 avril à 20h30 à la Salle Harmonia de Veyre-Monton pour découvrir le spectacle mutualisé.

Info / Résa :

Tarif : 10€ (5€ pour les - de 16 ans).
Vente de billets à partir de mi-avril à la Mairie des Martres-de-Veyre : 04 73 39 90 75.

Réservations possibles à la Mairie de Veyre-Monton : 04 73 73 87 30. ■



Conférence

20 ans de découverte à Corent

Pour en savoir plus sur les fouilles archéologiques menées à Corent, Matthieu Poux, archéologue, animera une conférence le **vendredi 6 mai à 20h à La Loco'Motive.** Réservez votre soirée !



+ D'INFOS sur les fouilles de Corent sur www.luern.fr

Spectacle de marionnettes sans parole

Les Automnales 2022

Voilà plus d'un quart de siècle que **Les Automnales prennent la route pour amener la culture auprès de tous les Puydômois.** Samedi 14 mai, à 20h, c'est à La Loco'Motive des Martres-de-Veyre que la Cie Des fourmis dans la lanterne (Lille) vous présentera son spectacle "Vent debout".

Une fable de papier, sur la liberté d'expression : La vie d'une jeune fille bascule quand elle fait l'étrange découverte d'un pays grouillant de mots et de sons, de couleurs et d'inscriptions, de mouvement et de vitalité. N'ayant

connu que le silence, elle tente de comprendre ce qui la sépare de cet autre monde. Chez elle, tout est blanc et rien ne résiste au vent. Un vent puissant, capricieux et omniprésent. Ce spectacle visuel, sans paroles, est une analogie subtile inspirée des pays où les peuples sont réduits au silence par la censure.

Il est question de liberté d'expression, d'engagement et de lutte. Une échappée poétique, pour marionnettes dans un univers de papier. Dès 7 ans.



Réservation :

- Conseil départemental : 04 73 42 24 90 ;
- Billets disponibles à partir du 2 mai à la Mairie des Martres-de-Veyre. ■

A G E N D A

ATELIER INFORMATIQUE "MON ESPACE SANTÉ"

Organisé par l'Assurance maladie
La Maison des solidarités à 10h, 13h30 ou 15h30 (cf site internet)
MERCREDI 6 AVRIL

EXPOSITION "INSECTES EN MAJESTÉ"

Organisée par le Comité culturel
Maison du Patrimoine (cf page 18)
JUSQU'AU 15 AVRIL

COURT MÉTRAGE

Organisé par la municipalité en partenariat avec Sauve qui peut le Court Métrage | La Loco'Motive à 20h30 (cf page 26)
VENREDI 15 AVRIL

FESTIVAL PERCUTONIC 3ÈME ÉDITION

Organisé par l'école de musique Mond'Arverne Gergovie
La Loco'Motive (cf page 10)
DU 19 AVRIL AU 23 AVRIL

TOURNOI DE TENNIS 4ÈME SÉRIE

Organisé par le Tennis club Veyre - Les Martres
Avenue de la Monne à Veyre-Monton (cf page 16)
DU 16 AVRIL AU 1ER MAI

SPECTACLE MUTUALISÉ

Organisé par les municipalités des Martres et de Veyre-Monton
Salle Harmonia à Veyre-Monton à 20h30 (cf page 26)
VENREDI 29 AVRIL

CONFÉRENCE "20 ANS DE DÉCOUVERTE À CORENT"

Organisée par la municipalité
La Loco'Motive à 20h (cf page 27)
VENREDI 6 MAI

PROJECTION LES MARTRES BOUT À BOUT

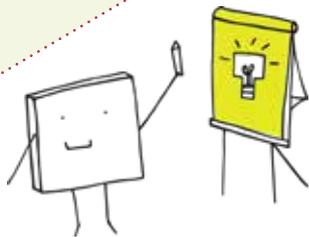
Organisée par le Comité culturel et le Conseil Départemental
La Loco'Motive à 20h30 (cf page 18)
SAMEDI 7 MAI

SPECTACLE "VENT DEBOUT" DÈS 7 ANS

Organisé par la municipalité en partenariat avec le Conseil départemental dans le cadre des Automnales | La Loco'Motive à 20h
SAMEDI 14 MAI

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de la région marchoise
La Loco'motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30
LUNDI 16 MAI



L'ASTUCE DU MOIS :

Composter ses biodéchets, une solution pour réduire le volume de nos poubelles !

Les déchets alimentaires occupent 1/3 de nos poubelles et les déchets végétaux représentent 1/3 des apports en déchetterie...

Les solutions aux Mantes-de-Veure pour composter ses déchets :

- **le composteur collectif** dans le parc municipal (contactez Amélie Lanfrey au 06 68 86 18 76 pour participer) ;
- **des colonnes pour les déchets alimentaires** accolés aux Points d'apport volontaires rue de Chamblade, rue de la Garenne, rue du Pont de la Pierre... (inscription via le SBA) ;
- **le composteur individuel** à installer dans son jardin (tarifs préférentiels pour des modèles bois ou plastique à commander au SBA). ■

Le compost est une solution économique pour notre porte-monnaie et pour la planète !

Moins de déchets jetés permet :

- de réduire la part variable de sa Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) ;
- de limiter la pollution liée aux transports et à l'incinération de nos déchets.

Le compost issu de la dégradation des biodéchets est un amendement de qualité pour les plantes, le potager...

Au bout de 10 à 12 mois, nos épluchures et déchets verts se sont décomposés et transformés en un engrais ou fertilisant brun foncé à la douce odeur de terre de forêt.

Pour éviter les nuisances et obtenir un compost de qualité :

- **attention aux déchets déposés dans les bacs** : des déchets d'origine végétale uniquement (pas de restes de viande, poisson, crustacé, ni d'emballages ou d'étiquettes de fruits), les serviettes, mouchoirs en papier et le pain en petite quantité seulement et des déchets de petite dimension seulement (environ 3 cm maximum, recoupez les déchets trop grossiers) ;
- **recouvrir les déchets de broyat pour éviter l'installation de moucheron et de mauvaises odeurs** ;
- **brasser régulièrement.**

Pour utiliser ce dispositif, faites vous connaître auprès des services du SBA au 04 73 64 74 44, par mail à conseiluser@sba63.fr en précisant votre commune de résidence ou sur www.sba63.fr. Vous bénéficierez d'un accompagnement et d'un kit de tri.



© Amélie Lanfrey

Composteur collectif



© Céline Pilven

Colonne de déchets alimentaires



© Céline Pilven

Composteur individuel